



FICHE DE POSTE

Technicien(ne) - Gestion de cours d'eau

*Emploi contractuel à temps complet du cadre d'emploi des techniciens territoriaux
d'une durée de 3 ans renouvelable 1 fois*

Employeur et situation

Le Syndicat Mixte de la Communauté Locale de l'Eau du Drac Amont (CLEDA) est un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) qui regroupe 4 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale du bassin versant du Haut-Drac, dans les Hautes-Alpes et en Isère. Le siège est situé à Saint-Bonnet-en-Champsaur (05500).

Le périmètre d'intervention statutaire du syndicat est défini par les limites du bassin versant hydrographique du Haut-Drac (des sources du Drac dans les Hautes-Alpes jusqu'au barrage formant la retenue du Sautet en Isère) d'une superficie de 1 000 km² en très grande majorité située sur le département des Hautes-Alpes. Ce territoire concerne 34 communes, 13 000 habitants et 24 masses d'eau au sens du SDAGE RM.

La CLEDA a été créée en 2004 pour constituer la structure porteuse du SAGE Drac amont.

Au fil des années et consécutivement notamment à la création de la compétence GEMAPI, les missions de la CLEDA se sont élargies. Ses missions principales sont aujourd'hui les suivantes :

- Le pilotage d'un SAGE, d'un Contrat de rivière, d'un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE), d'un Plan de Gestion et d'Entretien des cours d'eau, d'un plan de gestion des risques naturels en montagne, d'un plan de gestion des zones humides, d'un plan de communication ;
- Le suivi hydrologique de la ressource en eau (souterraine, superficielle), la production de données et rapports d'études hydrologiques, l'animation d'une cellule sécheresse locale ;
- Le suivi hydromorphologique du lit des cours d'eau et la réalisation de travaux d'entretien, de restauration des cours d'eau ;
- La gestion des systèmes d'endiguement ;
- L'assistance à maîtrise d'ouvrages des collectivités dans le domaine de l'eau.

Compte tenu des enjeux et de la diversité de missions exercées, la CLEDA souhaite renforcer ses moyens humains en particulier sur le domaine de la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques et du suivi hydrologique de la ressource en eau.

C'est dans ce contexte qu'intervient la présente offre d'emploi.

Missions

sous l'autorité du Président et du Directeur, les principales activités du Technicien(ne) Gestion de cours d'eau s'articuleront autour des thématiques suivantes :

Missions principales :

- Réviser le Plan de Gestion et d'Entretien du Drac et de ses affluents (plan d'actions, DLE, DIG, ...) ;
- Assurer l'exploitation et la modernisation du réseau de mesures hydrométriques de la CLEDA ;
- Assurer le suivi des travaux d'entretien des cours d'eau et des systèmes d'endiguement ;
- Finaliser le Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides ;
- Préparer les dossiers de subventions, élaborer les pièces techniques des marchés publics, suivre techniquement et administrativement l'exécution des projets ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du Contrat de rivière ;
- Préparer et animer des réunions techniques.

Missions transversales liées au fonctionnement du syndicat :

- Participer au suivi hydromorphologique des cours d'eau ;
- Participer à la préparation et à l'animation des réunions du syndicat (Comité Syndical, CLE, ...) ;
- Communiquer sur les activités du syndicat.

Exigences requises

Niveau, formations, diplômes et qualifications requis : Bac +3 minimum, formation dans le domaine prioritaire de la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques, hydrologie, hydraulique, hydromorphologie.

Compétences et expériences requises :

- 3 ans d'expériences en lien avec les activités suivantes : Gestion-entretien de cours d'eau / Mesures et études hydrologiques / Etablissement de marché public / Suivi de chantier ;
- Écoute, diplomatie, rigueur, sens du travail en équipe et des responsabilités, bon communicant-pédagogue ;
- Capacité d'adaptation, de polyvalence et d'autonomie, capacité à acquérir de nouvelles compétences, capacité à être force de proposition ;
- Capacité dans la gestion de projet ;
- Capacité de synthèse et bonne qualité rédactionnelle ;
- Connaissance des hydrosystèmes de montagne ;
- Connaissance des procédures de marchés publics ;
- Connaissance de la réglementation sur l'eau et les cours d'eau ;
- Connaissance indispensable et facilité d'utilisation des outils informatiques (pack office / QGIS).

Permis B indispensable.

Positionnement hiérarchique et relations fonctionnelles

- Poste placé sous l'autorité du Président et du Directeur ;
- Relations soutenues de travail avec l'ensemble de l'équipe du Syndicat, avec les représentants des partenaires (Agence de l'eau RMC, Régions Sud Paca et Auvergne-Rhône-Alpes, Départements des Hautes-Alpes et de l'Isère, services de l'Etat-DDT, DREAL, AFB ...), les collectivités et communautés du bassin ;
- Relations ponctuelles avec les propriétaires riverains et autres acteurs locaux.

Conditions d'exercice des missions

- Déplacements à prévoir pour réunions extérieures (partenaires, services des collectivités et de l'Etat...), surveillance et relève d'informations-mesure sur le terrain ;
- Travail sur écran et possibilité de travail isolé sur le terrain ;
- Temps de travail : 35 heures par semaine (du lundi au vendredi après-midi) ;
- Indemnités kilométriques (selon barème en vigueur) si usage du véhicule personnel ;
- Résidence de travail : siège du Syndicat à Saint-Bonnet-en-Champsaur (05500).

Modalités et calendrier de recrutement

- Les candidatures seront sélectionnées sur dossier puis les candidats retenus passeront un entretien ;
- Adresser par courriel un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation et un CV détaillé à l'attention de Monsieur Le Président du Syndicat Mixte de la Communauté Locale de l'Eau du Drac Amont à bertrand.breilh@cleda.fr / objet : Poste Technicien gestion de cours d'eau CLEDA
- Date limite de réception des candidatures : 20/01/2023 ;
- Date prévisionnelle d'entretien : début février 2023 ;
- Poste à pourvoir le plus rapidement possible (prise de poste souhaitée au 1^{er} mars 2023) ;
- Contact pour information complémentaire : Bertrand BREILH, bertrand.breilh@cleda.fr / 04 92 24 02 05

Statut salarial et rémunération

- Contrat de droit public d'une durée déterminée de 3 ans avec possibilité de renouvellement ;
- Rémunération : selon expérience et grille indiciaire du cadre d'emploi des techniciens territoriaux ;
- Lieu de travail : Saint-Bonnet-en-Champsaur (05500) dans les Hautes-Alpes ;
- Statut régi par le Décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.